

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date du Conseil Municipal
3 avril 2023
Date de convocation
28 mars 2023

Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Présents : 23
Votants : 29

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace du Marais, sous la Présidence de Monsieur Mathieu COËNT, Maire.

Présents : M. M. COËNT, Mme L. DOMET-GRATTIERI, M. T. RYO, Mme L. LE COADOU, Mme A. RAINGUE-GICQUEL, M. L. PONNELLE, M. P. GOYAL, M. D. AMISSE, M. D. MOURGUES, Mme M.A. GUEDES, Mme G. KERLEAU, M. S. BLOCH, Mme L. PRECIGOUT, M. C. BAHOLET, Mme A. DANET, M. G. DERVAL, M. B. GUEGAN, Mme A. DURAND, Mme L. FOUCHER, M. P. HASPOT, M. R. MORIN, M. M. BERASALUZE, Mme C. ODIAU-MATHIEU

Pouvoirs ont été donnés :

M. D. NEUHAARD	à	M. G. DERVAL
Mme L. HEGWEIN	à	Mme L. DOMET-GRATTIERI
Mme F. PAYEN	à	M. D. AMISSE
Mme L. THILL	à	Mme M.A. GUEDES
M. T. CHEVALIER	à	Mme L. LE COADOU
Mme S. GOSLIN-GUIHÉNEUF	à	M. R. MORIN

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Mme Laurence DOMET-GRATTIERI est désignée secrétaire de séance**, et ceci à l'unanimité.

Monsieur Hubert FAIVRE-PIERRET, Directeur Général des Services, a été nommé auxiliaire à ladite secrétaire pour cette séance.

52.04.2023

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2023 A L'ALJC - FESTIVAL J'ARTDINS

L'association ALJC organise pour la deuxième année son festival J'ARTdins en juin prochain. L'objectif est d'ouvrir au public les jardins d'habitants andréanais en y présentant des groupes musicaux et des expositions de peinture et de photos. Le public est invité à se déplacer entre les jardins à pied ou à vélo grâce à un circuit élaboré en ce sens. La première édition avait accueilli une centaine de visiteurs sur un samedi après-midi mais le système de « collecte au chapeau » mis en place n'avait pas permis d'indemniser correctement les artistes. L'association sollicite donc une aide financière de la municipalité pour reconduire cet événement et le pérenniser.

La Municipalité souhaite soutenir L'ALJC-festival J'ARTdins.

➤ Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines, développement économique et marchés publics du 27 mars 2023 ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à la majorité,

Après un vote ayant donné les résultats suivants :

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 6 (L. FOUCHER, P. HASPOT, R. MORIN, S. GOSLINGUIHÉNEUF, M. BERASALUZE, C. ODIAMATHIEU)

DÉCIDE :

- **D'octroyer** une subvention exceptionnelle de 500 € à L'ALJC-festival au titre de l'exercice 2023 ;
- **D'imputer** ladite subvention au chapitre 65 du budget communal.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Mathieu COËNT



La Secrétaire de Séance,
Laurence DOMET-GRATTIERI

Certifié EXÉCUTOIRE compte tenu de :

- La publication le : 07 AVR. 2023
- La transmission en Sous-Préfecture le : 07 AVR. 2023